

Déboisement abusif pour le parking de l'étang

Après avoir déclassé 9 hectares de bonnes terres agricoles pour l'extension d'une centrale à béton et bitume, la municipalité de Saint-Estève vient de défricher une partie du bois de pins proche de l'étang et de stériliser une couche supplémentaire de terrains naturels.



En dépit du bla bla habituel du plan local d'urbanisme (PLU) qui indique que les constructions à destination d'équipement devaient « **limiter l'imperméabilisation des sols et assurer un traitement paysager de l'unité foncière** », et que « **les aires de stationnement non couvertes doivent être conçues avec un revêtement de sol perméable, en particulier dans les zones inondables, afin de contribuer à une meilleure infiltration des eaux pluviales** », force est de constater :

que ce parking n'est absolument pas indispensable dans cet espace boisé récréatif alors même qu'il existe à proximité le parking du théâtre,

que le goudronnage prévu est la marque d'une incompétence flagrante en matière de lutte contre la stérilisation des sols et la pollution issue du stationnement des véhicules,

-

que l'éclairage prévu est un gaspillage supplémentaire et un dérangement pour les oiseaux,

-

que la lutte contre les effets du réchauffement climatique est le cadet des soucis du maire qui a autorisé - contrairement aux orientations du PLU - l'abattage de 40 grands pins plantés il y a 30 ans.

Les associations demandent l'abandon de tout goudronnage et de l'éclairage de cette immense zone déboisée, la remise en herbe du site et la fin de la politique d'artificialisation des terres mise en place à Saint-Estève, ville où le macadam est devenu roi.